



Formulaire d'inscription 2023-2024

Imprimez ce formulaire et remettez-le à l'Academia de Flamenco
LO NUESTRO

Informations concernant l'élève

Nom :	
Prénom	
Né le :	
ADRESSE (rue, code postal, ville)	
Téléphone portable :	
Adresse mail :	
Nom du représentant légal pour les mineurs :	

Votre niveau

Avez-vous déjà pratiqué le flamenco ?	Oui
	Non
Quel est votre niveau estimé ?	Débutant Médio Inter Avancé

Votre choix de cours (voir planning joint)

Enfants	
Flamenco Débutant/Médio	
Flamenco Intermédiaire	
Flamenco Inter/Avancé	
Je dois régler pour l'année : euros	

Voir le planning page 5

Pièces à fournir

Fiche d'inscription remplie, datée et signée par l'élève ou son représentant légal s'il est mineur.

1 photo d'identité (si nouvel élève)

Certificat médical d'aptitude à la danse (datant de moins de 3 mois)

Règlement intérieur de l'Academia signé (voir ci-dessous)

RIB + formulaire d'autorisation de prélèvement SEPA remplie

Règlement de l'adhésion (Sarl Flamenco Dos/Union Saint Jean)

L'inscription sera effective après réception du dossier COMPLET

Date et Signature précédées de la mention :

“Lu et approuvé”

Tarifs (valable du 1er septembre 2023 au 30 juin 2024)

COURS ADULTES		
Flamenco (Débutant/Médio, Intermédiaire, Inter/Avancé)	1h15/semaine	650 euros l'année
Adhésion : 35 euros pour l' année (à l'ordre de l'Union St Jean) à Bordeaux		
Adhésion : 30 euros pour l' année (à l'ordre de Sarl Flamenco Dos) à Saint Loubès		
Pour 2 cours, nous appliquons 10% de réduction sur le cours le moins cher hors stage		

Règlement intérieur de l'Academia de Flamenco "Lo Nuestro"

Le but de l'école de danse est de former des élèves afin qu'ils acquièrent le meilleur niveau technique et artistique possible tout en respectant leurs capacités et en maintenant un réel plaisir de danser. Cela suppose une certaine rigueur à laquelle tout élève inscrit devra se conformer.

Le non respect du règlement intérieur énoncé ci-dessous pourra entraîner l'exclusion de l'élève de l'école de danse.

Article 1: Inscription et paiement

Le règlement se fait par prélèvement SEPA. L'élève a la possibilité de régler de une à dix fois maximum. Attention : l'Academia ne prélève qu'un seul compte par élève. L'Academia respecte un délais de 14 jours avant d'effectuer le premier prélèvement suite à la signature du présent règlement intérieur.

Article 2: Modalités de remboursements

Aucun remboursement ne sera possible.

Article 3

Les cours ne seront pas assurés les jours fériés ainsi qu'une partie des vacances scolaires (voir calendrier de l'Academia). De même, ils pourront être reportés ou annulés (en fonction des disponibilités des professeurs) dans certains cas exceptionnels (maladie, répétitions, stages, déplacements, effectifs, ...).

Article 4

Le prix des cours a été établi sur la base d'un forfait annuel qui tient compte de la suppression de certains cours dans les cas énoncés ci-dessus.

Article 5

Les cours pourront être donnés à la fois par les 2 professeurs de l'Academia ou par l'un d'entre eux.

Article 6

Afin de permettre à tous les élèves de pouvoir s'exprimer sans être distraits ni intimidés, les familles et amis des élèves ne seront pas autorisés à assister aux cours.

Article 7

Les cours commencent à l'heure. Il est impératif d'arriver 10 minutes avant le début du cours afin de ne pas déranger le groupe par d'éventuels retards.

Article 8

Responsabilités diverses

- L'Academia n'est pas responsable des élèves en dehors des heures de cours.
- L'Academia décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans ses locaux.
- Il est obligatoire d'avoir souscrit une assurance personnelle.

Article 9

Les élèves devront se changer dans les vestiaires de l'école de danse. Il est impératif d'avoir des chaussures de flamenco et une jupe. De plus, ils devront avoir les cheveux attachés et ne devront porter aucun bijou.

Article 10

Il est interdit de danser dans les vestiaires et parties autres que les salles de danse.

Article 11

Il est strictement interdit de filmer les cours ou les stages sauf autorisation.

Article 12

Chaque groupe aura une tenue à acheter pour participer au gala de fin d'année. Le budget de celle ci est déterminée plusieurs mois avant en accord avec les élèves.

Article 13

Les cours privés pourront être annulés jusqu'à 24 h avant, sans quoi ils seront facturés.

Article 14

L'Academia Lo Nuestro se réserve le droit d'exclure tout élève qui ne respecterait pas les règles de l'école, sans remboursement possible.

Fait à Bordeaux, le

Lu et approuvé



Lundi à Saint Loubès	Mercredi à Bordeaux	
18h45-20h Flamenco Inter/avancé	18h45-20h Flamenco Débutant	
20h-21h15 Flamenco Débutant/médio	20h-21h15 Flamenco Intermédiaire	

Fermeture de l'Academia

Du 21/10 au 05/11 (inclus)
Du 23/12 au 07/01 (inclus)
Du 17/02 au 03/03 (inclus)
Du 13/04 au 28/04 (inclus)

Fin des cours 19/06

